



Mairie de Siaugues-Sainte-Marie

Place Claude-Pierre-Favard
43300 Siaugues-Sainte-Marie
Téléphone : 04 71 74 21 42
Email : mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr

ARRETE N°2026/08

Portant autorisation de l'occupation du domaine public

Du 23/03/2026 au 10/04/2026 - routes barrées Limagne – Vergonzac – VC n°5

Le Maire de la Commune de SIAUGUES SAINTE MARIE

Vu le Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28,

Vu la demande de travaux de l'entreprise FAURIE - ZA Laprade – 86 Allée des Rochettes -43700 BLAVOZY concernant des travaux de sécurisation de l'Alimentation en Eau Potable,

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser la circulation pendant la durée des travaux fixée à **3 semaines** sur la période **du lundi 23/03/2026 - 8h00 au vendredi 10/04/2026 – 18h00 exceptés les week-ends**.

ARRÊTE :

Article 1 : Durant **3 semaines** sur la période **du lundi 23/03/2026 - 8h00 au vendredi 10/04/2026 – 18h00 exceptés les week-ends** la circulation et le stationnement seront interdits sauf riverains comme indiqué dans les plans ci-joints.

Article 2 : La signalisation ainsi que sa maintenance seront à la charge de l'entreprise FAURIE.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur

Article 4 : Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

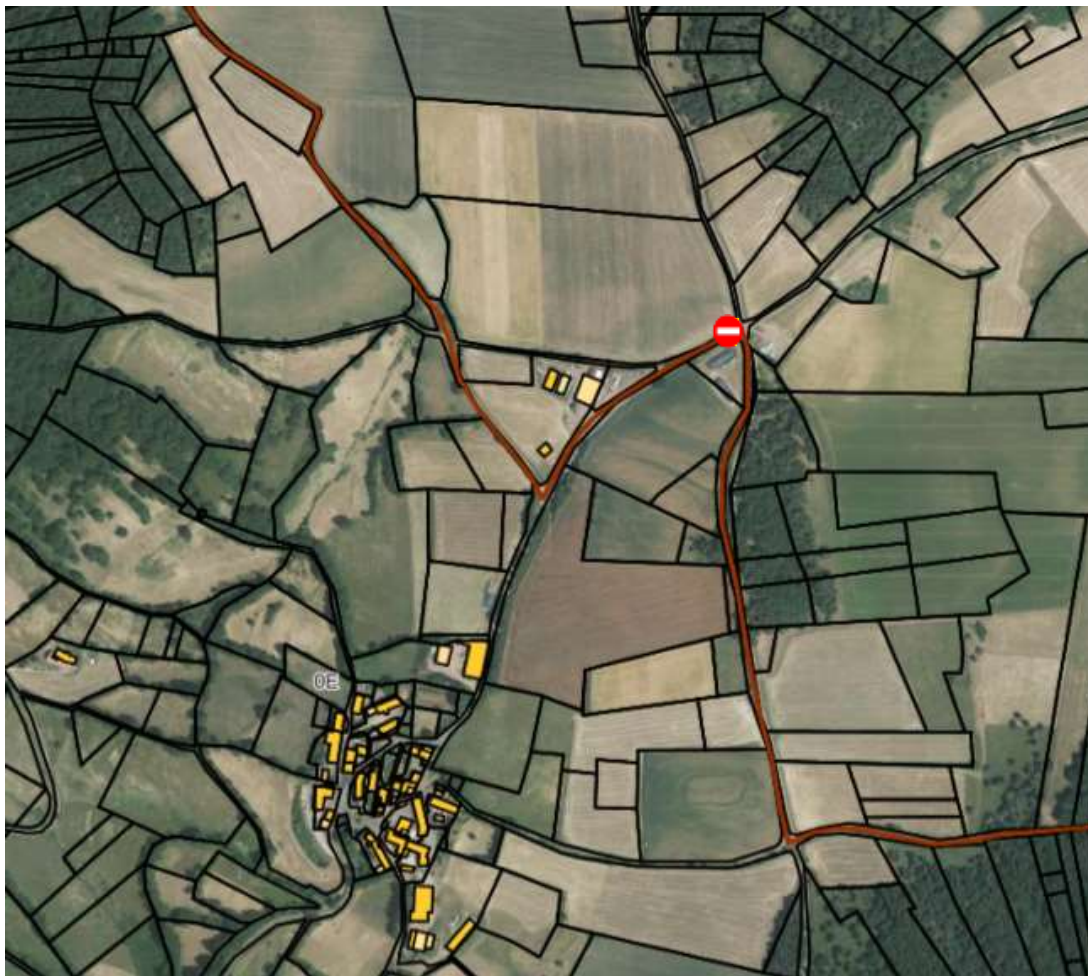
Fait à Siaugues, le 19/03/2026

Le Maire,

G. RUAT


Annexe arrêté 2026/08

Limagne



VC n°5



Vergonzac

